Hidalgo prête à couper le net aux abonnés Numéricable mais accepte tout du Conseil Français du Culte musulman…

écrit par Christine Tasin | 2 juillet 2015

Comprenne qui pourra…

Ou plutôt, c’est très clair !

Deux poids,

http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/07/02/32001-20150702ARTFIG00082-paris-menace-de-couper-la-connexion-des-abonnes-numericable.php#auteur

Deux mesures,

http://resistancerepublicaine.com/2015/hidalgo-offre-100-metres-carres-pour-100-euros-annuels-au-conseil-francais-du-culte-musulman/

Il n’empêche que l’anecdote est emblématique de ce qui se passe avec la clique au pouvoir.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de prendre la défense de Numéricable censé payer ses dettes, ce qui est un minimum quand on avale sans cesse d'autres opérateurs jusqu'à devenir un véritable monstre ! ! Il s'agit de montrer que dès qu'il s'agit d'islam Hidalgo oublie tous ses devoirs et toutes les règles, ce qu'elle ne fait pas face à des entreprises privées qu'en bonne socialiste elle déteste…

Par ailleurs, il s'agit dans les deux cas d'un loyer, impayé pour le CFCM, carrément ; au montant contesté par le CFCM.

La menace de l'écran noir plane sur les abonnés de Numericable. L'opérateur est en conflit depuis plusieurs mois avec la ville de Paris au sujet d'une redevance pour l'occupation de locaux mis à sa disposition. Dans un courrier daté du 26 juin dernier, cette dernière met en demeure l'opérateur de retirer tous ses équipements d'ici au 10 août. Si cette date butoir n'est pas respectée, elle procédera d'office au retrait des installations et à la remise en état des lieux. Autrement dit, la ville s'apprête à priver les clients de Numericable de télévision, téléphone et Internet.

A l'origine de ce conflit se trouve le refus de Numericable de signer en 2009 une convention qui prévoit une hausse des tarifs pour l'utilisation des locaux de la ville dans lesquels les opérateurs télécoms déploient leurs infrastructures techniques. «La ville de Paris signe des conventions avec les 17 opérateurs. Cette convention prête à redevances. C'est le même tarif pour tout le monde qui a été corrigé en 2009. L'avenant sur les conventions a été signé par tous les opérateurs sauf Numéricable. A l'expiration de sa convention en février dernier, ce dernier a refusé d'en signer une autre avec la nouvelle grille tarifaire. Il est donc occupant sans droit ni titre des locaux de la ville depuis cette période», explique au *Figaro* un porte-parole de la ville de Paris.

«Lorsque l'on loue un 50m² on ne veut pas payer le loyer d'un 100m²»

Jérôme Yomtov, secrétaire général de Numericable-SFR

Depuis, la situation s’est arrangée, Numéricable ayant promis de payer son dû….

http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/07/02/32001-20150702ARTFIG00082-paris-menace-de-couper-la-connexion-des-abonnes-numericable.php#auteur

Il faut néanmoins que nous soyons tous conscients de notre fragilité, un opérateur interdit à Paris et ce sont des millions d’abonnés qui ne peuvent plus communiquer. Les fous qui nous gouvernent ont ces pouvoirs…